Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260407-DE

☐ 11/05/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT–EN-TERRE

Le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 21/04/2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie le **mercredi 29 avril 2026,** à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Stéphane COMBEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Présents : Stéphane COMBEAU – Guy CADORET – Pascale AGUESSE – Vincent AUDUREAU – Bénédicte DOUAUD-LAMBERT – Frédéric AGUESSE – Marc André FONTAINE - Olivia HAMEL - Yannick JOLIVET – Laëtitia DRUGEON – Solenne TRELOHAN – Thierry LIMON DUPARCMEUR Catherine SOULA – Mathilde SZALECKI

Absente et pouvoir :
Geneviève LE VISAGE, absente excusée, qui a donné pouvoir à Marc André FONTAINE

Secrétaire : Frédéric AGUESSE a été désigné secrétaire de séance.

N°2026-04-07 – CREATION DE COMMISSIONS

A) Commission de délégation de service public et d'appel d'offres

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5 et D.1411-3 à D1411-5 ;
Vu la délibération n°2026-04-06 du 29/04/2026 fixant les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public ;
Vu la liste déposée ce jour,

Étant préalablement rappelé que :
Conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT, la passation d'un contrat de délégation de service public implique la mise en place d'une commission en charge de l'ouverture des plis contenant les candidatures, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, et d'analyser et rendre un avis sur le contenu les offres remises par les candidats.
Dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée du maire ou de son représentant, en qualité de président et de trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste, étant précisé qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.
Conformément aux dispositions de l'article D.1411-3 du CGCT, les membres de cette commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

M. le Maire propose que les membres la commission de délégation de service public soient également membres de la commission d'appel d'offres

Une liste a été déposée ce jour :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Frédéric AGUESSE	Catherine SOULA
Marc André FONTAINE	Yannick JOLIVET
Guy CADORET	Thierry LIMON DUPARCMEUR

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260429-20260407-DE

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal élit à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Frédéric AGUESSE	Catherine SOULA
Marc André FONTAINE	Yannick JOLIVET
Guy CADORET	Thierry LIMON DUPARCMEUR

Pour extrait conforme certifié à l'original
Au registre sont les signatures
Rochefort-en-Terre, le 11/05/2026
Le Maire,
Stéphane COMBEAU

Le Secrétaire de séance,
Frédéric AGUESSE

